

Ministry of Education
Transfer Payments and
Financial Reporting Branch

21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tel.: (416) 325-2034
Fax: (416) 325-2007
Email: Andrew.Davis@ontario.ca

Ministère de l'Éducation
Direction des paiements de transfert
et des rapports financiers

21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tél. : (416) 325-2034
Télééc.: (416) 325-2007
Courriel: Andrew.Davis@ontario.ca



2009: SB41

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Surintendantes et surintendants des affaires scolaires

EXPÉDITEUR : Andrew Davis
Directeur
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers

DATE : Le 7 octobre 2009

OBJET : **Prévisions budgétaires révisées de 2009-2010**

J'ai le plaisir de vous informer que les prévisions budgétaires révisées de 2009-2010 et les instructions sont maintenant accessibles à partir du lien Prévisions budgétaires révisées du site des rapports financiers à <http://tpfr.edu.gov.on.ca>. Les conseils peuvent accéder directement au SIFE à <https://efis.edu.gov.on.ca/login.asp>.

Les formulaires reflètent les changements techniques qui ont été récemment apportés par des modifications de la réglementation et qui ont été communiqués aux conseils dans la note de service 2009 :B10. Ces changements sont exposés dans le guide d'instructions détaillées. Ils comprennent :

- L'incidence des fusions d'administrations scolaires avec des conseils scolaires de district
- L'intérêt imputé sur les emprunts à court terme pour les projets d'immobilisations et sur les emprunts à l'interne, tel qu'indiqué dans la note de service 2009:SB24
- Le financement des projets d'immobilisations prioritaires
- La production de rapports sur l'initiative visant à rendre les écoles plus éconergétiques

Les formulaires pour les prévisions de 2009-2010 diffusés au printemps demandaient aux conseils de fournir une prévision pluriannuelle des effectifs. Les prévisions révisées ne demandent que des renseignements sur les effectifs en 2009-2010. Le Ministère est en train de créer une application qui mettra à la disposition des conseils, par le biais du SIFE, un outil qui les aidera à faire des prévisions et des plans pour plusieurs années. Le Ministère prévoit recueillir auprès des conseils leurs prévisions des effectifs et de la dotation (section 7 sur la grille des enseignants) au moyen de cette application, dont la production devrait commencer en novembre 2009.

Initiative de vérification interne

Le Ministère a précédemment annoncé dans la note de service 2009 : B2 qu'il verserait 2 millions de dollars en 2009-2010 pour l'établissement de fonctions de vérification internes au sein des conseils scolaires. Le ministère a demandé au secteur son avis sur différentes possibilités d'établir des fonctions de vérification internes dans les conseils et a conclu que l'utilisation d'un modèle par région serait la meilleure solution pour le secteur. Selon ce modèle, les conseils seront regroupés en huit régions et chacune d'elles sera appuyée par une équipe spécialisée régionale de vérification interne. Un conseil sera nommé « conseil hôte » dans chaque région et supervisera les besoins administratifs de l'équipe régionale de vérification interne. Les fonds de 2 M \$ prévus pour 2009-2010 et les fonds de 5 M \$ qui seront versés à partir de 2010-2011 seront alors fournis aux huit conseils hôtes afin de soutenir les fonctions de vérification internes dans leurs régions. Le Ministère est sur le point de confirmer les huit conseils hôtes régionaux; une note de service SB contenant plus de renseignements sur cette importante initiative et sur les fonds alloués à chaque région sera par la suite envoyée au secteur. Les données relatives aux fonds versés à chaque région seront présentées dans la section 10, Administration et Gouvernance, des formules des prévisions budgétaires révisées de 2009-2010 des conseils hôtes, soit en même temps que la publication de la note de service SB sur le comité de vérification et la vérification interne.

Les modifications apportées aux règlements portant sur le financement de l'éducation seront requises pour faire la mise en œuvre de l'initiative de vérification interne. Par conséquent, les investissements décrits dans le présent document devront être mis en œuvre et devront demeurer en vigueur jusqu'à ce que l'élaboration d'un tel règlement par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Présentation

Les prévisions budgétaires révisées doivent être présentées dans le SIFE d'ici le 15 décembre 2009. La version électronique de l'annexe C, en format Excel, doit aussi être envoyée d'ici cette date dans la boîte à lettres suivante :

revest@ontario.ca

Veillez signer deux copies du sommaire de la section 1 imprimées à partir de la présentation active dans le SIFE et les envoyer d'ici cette échéance à :

Madame Diane Strumila
Chef de projet, Services des subventions
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers
21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay, Toronto ON M7A 1L2

Transmission tardive

La politique concernant la transmission tardive s'appliquera aux prévisions budgétaires révisées de 2009-2010. Tout conseil qui présente ses prévisions révisées après le 15 décembre 2009 verra ses liquidités réduites de moitié dans le paiement du mois de janvier 2010 et les paiements mensuels subséquents. Sur présentation des prévisions révisées, le Ministère reprendra le processus normal de paiement mensuel et y inclura la somme totale retenue jusqu'à ce point.

Renseignements

Pour avoir de l'aide pour utiliser le SIFE ou y naviguer, communiquez avec :

Martin Fry - 416 327-9061 ou martin.fry@ontario.ca

Stephen Shek - 416 325-8396 ou stephen.shek@ontario.ca

Pour avoir de l'aide pour l'ouverture de session, communiquez avec :

Mark Bonham - 416 325-8571 ou mark.bonham@ontario.ca

Pour toute autre question sur le dossier des prévisions budgétaires révisées, veuillez vous adresser à votre agent des finances au Ministère.



Andrew Davis